

Cette années encore, le club assurera une permanence lors du forum des associations qui aura lieu le **Samedi 7 Septembre après-midi de 13h00 à 18h00** à "l'Archipel" de Laillé.
A cette occasion, vous pourrez échanger et/ou apporter votre cotisation annuelle 2014.



Rappel :

La cotisation annuelle est redevable à partir du 1er janvier de l'année en cours.

- Pour 2014, son montant est fixé à 30 euros pour les séniors et vétérans .
- D'un montant de 5 euros pour les jeunes.

La délivrance de la licence F.F.P.J.P. comprend l'assurance pour l'entraînement et les compétitions agréées.

Pour constituer votre dossier d'inscription, vous devrez fournir :

- Un certificat médical avec la mention "apte à la pratique à la pétanque"
- Une photo d'identité
- Une enveloppe timbrée libellée à votre adresse

et envoyer l'ensemble à l'adresse indiquée ci-dessous :

USL PETANQUE

Secrétaire : VAUDELEAU Nathalie

6 rue des Sauges

35890 LAILLE